

Trait typique de la Côte-du-Sud Le larmier cintré

Pierre M. Richard

Number 21, Fall 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18910ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

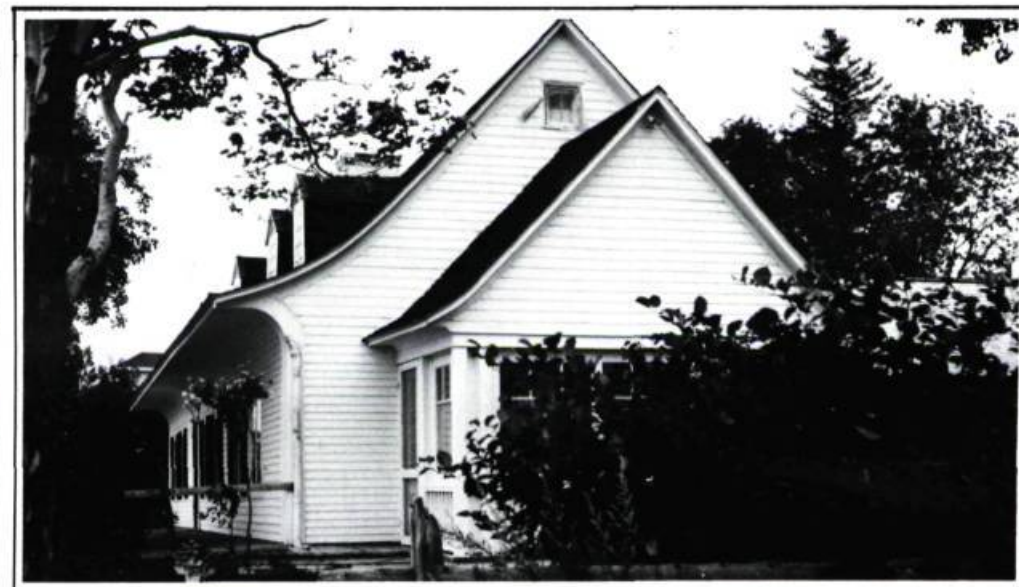
Richard, P. M. (1983). Review of [Trait typique de la Côte-du-Sud : le larmier cintré]. *Continuité*, (21), 41–42.

Trait typique de la Côte-du-Sud LE LARMIER CINTRÉ

La rive sud du Saint-Laurent en aval de Québec fut dénommée dès le XVIII^e siècle région de la *Coste-du-Sud*. Tout au long de la route côtière, le voyageur remarquera un grand nombre de maisons anciennes le plus souvent construites en bois. Le profil plus gracieux de certaines habitations piqueront peut-être sa curiosité. Cet effet provient d'un détail de l'avant-toit élégamment galbé dans sa partie inférieure à la jonction du carré. Ce détail architectural est connu sous l'appellation de *larmier cintré* ou *arrondi*, le terme larmier désignant dans les contrats du XIX^e siècle le débord de toit sur les murs gouttereaux. On distingue en effet cette forme arquée directement sous le larmier. L'assemblage y est réalisé au moyen d'un voligeage de bois, c'est-à-dire de planches étroites emboutées et fixées sur des soliveaux courbés localisés à l'espace-ment des chevrons de la couverture.

LA PROXIMITÉ DU LITTORAL

Un inventaire récent dénombre quelque 201 bâtiments affectant cette caractéristique à l'intérieur de la zone côtière comprise entre Saint-Michel-de-Bellechasse et Trois-Pistoles. Démentant la croyance populaire qui associe presque exclusivement le larmier cintré à la région de Kamouraska, plus de 60% des témoins se situent aux abords de Cap-Saint-Ignace, de L'Islet et de Saint-Jean-Port-Joli. Par ailleurs, la lo-



Maison de Kamouraska.

calisation des bâtiments à proximité du littoral doit être soulignée: ils sont généralement édifiés sur le premier ou le deuxième rang des villages côtiers. Dans la majorité des cas (94% de l'inventaire), il s'agit de maisons privées; mais on compte aussi quelques églises, manoirs, gares et hangars. Presque toutes les maisons répertoriées sont en bois et présentent les caractéristiques de l'habitation traditionnelle du XIX^e siècle. En dehors de cette zone, on signale 21 bâtiments existants ou disparus: en Gaspésie, sur la côte de Charlevoix, dans Lotbinière, à Lévis et dans la Beauce. La dissémination de ce type de constructions peut s'expliquer par les mouvements d'émigration du siècle dernier et par divers contacts avec la zone de propagation.

L'ORIGINALITÉ DU PHÉNOMÈNE

La date exacte d'apparition du phénomène est difficile à préciser. La première mention en archives remonte à 1840 et concerne la construction d'une sacristie à L'Islet. Néanmoins le détail était connu bien avant cette date. Les archives des marchés de construction de la seigneurie de Vincelotte nous font croire qu'un larmier cintré a été intégré en 1824 à la construction du manoir Che-nest à Cap-Saint-Ignace, lequel pourrait bien être l'un des premiers exemples d'un trait régional qui s'est perpétué jusque vers 1880.

L'originalité du phénomène et son implantation quasi exclusive sur le territoire de la Côte-du-Sud ont suscité bien des in-

terrogations. En fait, il s'est créé avec le temps une sorte de mythe sur le caractère maritime de la forme. Plusieurs l'ont rattachée à la construction navale, importante sur la côte au XIX^e siècle. Malgré la présence de maisons à larmier cintré dans les villages où florissait la construction navale et même si certains artisans ont pu oeuvrer dans les deux domaines de construction, aucune influence d'un domaine à l'autre n'a pu être retracée avec certitude. L'examen minutieux des marchés de construction de trois villages pour cette période (à Cap-Saint-Ignace, L'Islet et Saint-Jean-Port-Joli) ne révèle rien sur l'origine de la forme. Le larmier cintré est simplement noté comme une sorte de gorge, ce qui correspond à un type de moulure de l'architec-

ture classique. Par contre, certaines techniques de la construction navale ont été identifiées dans les contrats de maisons: le calfatage, le gou-dronnage et l'emploi de courbes ou blochets de bois. Si un lien existe entre les deux types de construction, il ne relève pas de la forme mais de l'esprit de la mise en oeuvre, tel l'étanchement de l'enveloppe et la consolidation de la charpente. Dans une région aussi venteuse que la Côte-du-Sud, il est en effet capital de bien protéger l'enveloppe des infiltrations de toutes sortes. La jonction

entre le carré et le comble constitue par ailleurs la partie la plus faible de ce système d'enveloppe car le vent y manifeste une grande force de soulèvement. Plusieurs marchés de construction précisent que le comble devra être convenablement tringlé sur les murs pignons et sur les longs pans. La tringle est une moulure de bois que l'on fixe sous le débord de toit. Elle devient parfois gorge et nous voyons apparaître le larmier cintré qui sert également à étancher l'arête du carré et de l'avant-toit.

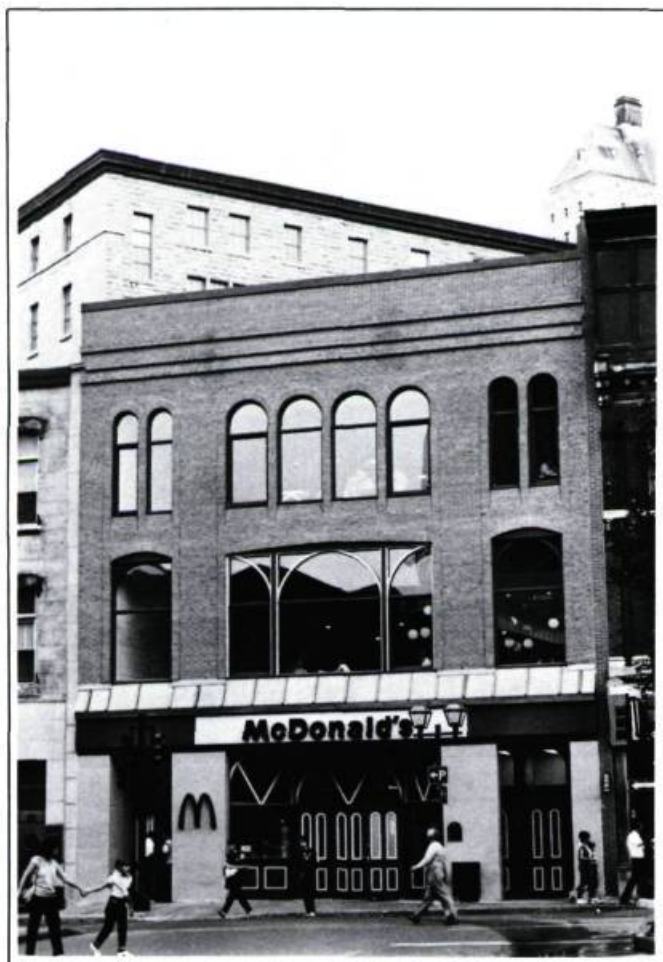
LE SOUCI DU DÉTAIL

Outre son caractère fonctionnel, le larmier cintré présente des connotations esthétiques certaines. Il apparaît à une époque où le goût du pittoresque affecte la conception de la maison traditionnelle. Le débord de toit, soigneusement incurvé par l'ajout d'un coyau, gagne de l'importance et sert souvent à protéger une galerie en façade. Le dessous de ce larmier ajoute au pittoresque de la composition et procure aux grandes demeures de la côte une sil-

houette tout à fait originale. Il permet une grande projection de l'avant-toit tout en l'intégrant harmonieusement au carré traditionnel. En outre, sa singularité donnait sans nul doute leur touche de raffinement aux résidences des notables de la région. Souvent, il fut imité sur des bâtiments de moindre importance. Nous y voyons le signe d'une architecture où le souci du détail et de la composition s'exprime clairement. ■

Pierre M. Richard

Le 450^e McDonald's canadien UN SUCCÈS MITIGÉ



On se souvient que l'annonce de l'implantation d'un restaurant McDonald's dans l'enceinte du Vieux-Québec avait soulevé de nombreuses protestations. Pour la plupart des gens, l'architecture usuelle des McDonald's était tout à fait incompatible avec le caractère architectural du Vieux-Québec. Pourtant, cette nouvelle implantation s'insère de façon intéressante dans la trame de la rue Saint-Jean et assure la continuité urbaine le long de cette artère commerciale.

En fait, les contraintes architecturales imposées au géant du hamburger par le Service d'urbanisme de la Ville de Québec ont grandement permis la réussite de cette insertion délicate. Dans l'ensemble, l'implantation du bâtiment respecte les grands principes de l'intégration architecturale en milieu ancien. Le bâtiment occupe entièrement le site de l'ancien immeuble. De plus, la nouvelle façade reprend l'alignement des anciennes et se conforme au gabarit des édifices voisins. L'échelle particulière de la rue Saint-Jean a ainsi été sauvegardée.

Cependant, en examinant la façade en détail, on peut déceler

quelques failles au succès de l'intégration. La majorité des éléments architecturaux qui la composent tels les portes, fenêtres, bandeaux et corniches n'ont aucun rapport avec l'architecture des bâtiments environnants. La présence de détails de construction (les arcs en plein cintre des ouvertures) supplée difficilement à l'absence d'ornementation. Le choix des matériaux tels le granit et la brique est approprié mais la couleur de la brique détonne dans l'effet d'ensemble.

Au rez-de-chaussée, de nombreuses portes cachent l'espace intérieur du restaurant, alors que partout ailleurs sur la rue Saint-Jean, les vitrines dominent.

Somme toute, en négligeant d'analyser soigneusement le milieu bâti environnant, les concepteurs ont raté l'occasion d'intégrer l'édifice de façon beaucoup plus harmonieuse dans le paysage de la rue Saint-Jean. Malgré tout, le restaurant McDonald's du Vieux-Québec constitue un bel exemple de l'attitude à adopter pour rétablir la continuité de la trame urbaine en quartier ancien. ■

Roger Chouinard